

RÉSOLUTION
2022-026

**NOMINATION DE MONSIEUR BERNARD BOUCLIN SUR LE COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Piedmont ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 24 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 24 mars 2022, le Président de la Commission municipale a désigné Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Piedmont et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 146 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil municipal, lorsqu'il souhaite constituer un comité consultatif d'urbanisme, doit composer celui-ci d'au moins un membre du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a nommé Pascale Auger à titre de représentante du CCU par la résolution 13962-0322 lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE madame Auger a remis une lettre de démission du poste de conseillère municipale prenant effet le 24 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE la procureure de la municipalité est d'avis qu'en l'absence d'un élu dûment nommé au CCU, celui-ci ne peut siéger ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme doit être fonctionnel afin de permettre le traitement de toute demande de permis et certificat assujetti à un règlement discrétionnaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU DE :

NOMMER Bernard Bouclin à titre de membre élu du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Piedmont.

Sylvie Piérard
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président